

Juin 2019

L'industrie cimentière est engagée depuis des décennies dans une démarche d'écologie industrielle : gestion raisonnée de la ressource, économie circulaire, nouvelles technologies, recherche et développement... Aujourd'hui elle entend poursuivre ses efforts pour limiter encore plus l'empreinte carbone liée à son activité et continue de donner la priorité aux enjeux de la transition énergétique.

Pour l'industrie cimentière, l'objectif Bas Carbone passe nécessairement par le triptyque « captage-stockage-réutilisation-séquestration » du CO₂. Il s'agit d'un cycle vertueux qui n'en est qu'à la première étape car il nécessite d'énormes investissements pour valider les options techniques de rupture à l'échelle industrielle.

La stratégie bas carbone est autant un enjeu climatique qu'un enjeu de compétitivité et d'attractivité pour la France. Il est indispensable d'accompagner les entreprises industrielles dans leur mutation écologique et, pour ce faire, de mettre en place un dispositif de soutien à l'investissement.

L'industrie cimentière demande aux pouvoirs publics français de se mobiliser tant au niveau local qu'au niveau européen pour financer des projets d'envergure. Les professionnels tiennent à rappeler que les technologies expérimentées sont très coûteuses à développer (entre 20 et 80 millions d'€ par projet).

Deux axes d'optimisation, l'un lié au produit et au process, sont aujourd'hui identifiés pour réduire l'empreinte environnementale du ciment :

- **Les ciments à basse empreinte carbone**

Si la quantité de « clinker », principale source d'émission de CO₂ dans la fabrication du ciment, a déjà été réduite grâce à la substitution par les sous-produits, des ciments avec de nouvelles compositions à basse empreinte carbone sont en cours de normalisation et permettent de réduire encore plus l'empreinte carbone du ciment.

- **Les technologies de rupture pour capter le CO₂ dans le process**

Produire du ciment sans émission de CO₂ est un enjeu pour la planète et un défi technique que l'industrie cimentière entend résoudre en fondant les bases de la cimenterie du futur. La recherche et le développement se poursuivent au niveau du procédé de production, en intégrant la valorisation et les technologies de capture du CO₂. La cimenterie du futur sera une industrie qui non seulement captera les émissions de CO₂, mais produira ses matériaux à partir de déchets.

Auteur

SFIC



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 05/04/2026 © infociments.fr